



Conditions d'inscription aux groupes compétitifs de GYM'PARIS 15 – saison 2026-2027

L'accès aux groupes compétitifs est laissé à l'appréciation de l'entraîneur et du Comité Directeur de GYM'PARIS 15.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique en compétition de moins de 6 mois est obligatoire pour tous les gymnastes inscrits aux groupes compétitifs, qu'ils soient mineurs ou majeurs, et quelles que soient les réponses données par l'adhérent au questionnaire médical de la base d'inscription du club. Ce certificat doit être déposé en ligne par l'adhérent sur le site d'inscription du club avant le 20/09/2026. En cas de blessure, un certificat médical d'autorisation de reprise doit être donné obligatoirement avant la reprise des entraînements.

Pour les groupes compétitifs engagés dans un parcours club formateur, une visite médicale auprès du médecin référent du club est obligatoire au moins une fois/an.

L'adhérent s'engage à respecter les horaires et le volume horaire des entraînements de son groupe.

Les absences répétées et/ou non justifiées pourront entraîner l'exclusion du gymnaste de son groupe compétitif. Une solution vers un groupe loisir sera alors proposée à l'adhérent sans possibilité de remboursement.

Lorsqu'un adhérent est blessé, sa présence aux entraînements est recommandée s'il peut se déplacer. L'entraîneur lui donnera des exercices de renforcement musculaire et d'assouplissement afin de préparer au mieux son retour.

La présence aux compétitions est obligatoire. En fonction de son niveau et des résultats de son groupe le calendrier compétitif peut évoluer en cours d'année. Les entraîneurs préviendront le plus tôt possible des dates et horaires des compétitions. En fonction de ses compétences et de son engagement lors des entraînements et des compétitions, l'adhérent peut être amené à intégrer un groupe compétitif différent de son groupe d'entraînement. Le choix sera fait uniquement par le référent technique qui se réserve le droit de monter ou descendre un gymnaste pour compléter au mieux une équipe.

Seul le corps technique, après approbation du Bureau Directeur, est habilité à décider de l'inscription de l'adhérent aux compétitions, de la catégorie, des éléments du programme compétitif présentés et du choix des membres de l'équipe compétitive et de ses remplaçants éventuels.

L'adhésion à groupe compétitif ne garantit pas la participation aux compétitions qui est laissée au choix de l'entraîneur en fonction de l'assiduité du gymnaste aux entraînements et aux stages, de son niveau ainsi que des besoins du club.

Toute absence lors d'une compétition devra être justifiée par un certificat médical.

La Fédération Française de Gymnastique nous impose un délai pour les engagements nominatifs en compétition. A moins de 10 jours de la compétition, un certificat médical de non-aptitude est exigé au plus tard 24h00 après la fin de la compétition. En cas de non-présentation, une amende de 250€ sera à la charge du gymnaste.

Les déplacements aux compétitions départementales, inter départementales et régionales seront à la charge de l'adhérent. Les déplacements en championnats de France se feront aux conditions évoquées lors de la réunion de préparation organisée par les dirigeants du club.

L'achat de la tenue officielle du club est exigé par le FFGYM pour les groupes compétitifs.

Tenue compétitive + veste du club.

Lors des regroupements organisés par le club, la FFGYM ou ses structures déconcentrées le port de la tenue officielle du club est obligatoire pour tous les gymnastes et les entraîneurs accompagnateurs.

L'adhésion à un groupe compétitif implique la cession du droit à l'image par l'adhérent ou par ses responsables légaux lors des manifestations et/ou compétitions. Le club s'engage à n'utiliser les photos ou vidéos de l'adhérent qu'à des fins de promotion ou communication, sans but lucratif.

L'adhérent et son entourage s'engagent à respecter la CHARTE RÉGIONALE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITÉ mise en place par la mairie de Paris et la Région IDF ainsi que les VALEURS ET CHARTES de la FFGYM.